



SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES
GROUPE BANQUES POPULAIRES
CAISSES D'ÉPARGNE
SUD-SOLIDAIRES BPCE
Section Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche



LA BIENVEILLANCE SELON LA DIRECTION

Lors de la COVID, la Direction nous a annoncé pendant une réunion CSE, qu'elle serait bienveillante envers les salariés.

Nous constatons qu'en guise de bienveillance : un magnifique plan de relance calqué sur l'année précédente et garni d'une prime au rattrapage de ce qui n'a pas été fait pendant le confinement.

Pour couronner cette bienveillance, un tableau individuel des ventes a été inauguré (encore un).

N'oublions surtout pas le sacro-saint taux de décroché garantissant la **qualité suprême** made in LDA.

La palme de la bienveillance technologique revient à la DAB et aux agences: Il n'a pas fallu longtemps à notre

Léonard galonné pour mettre en place une technologie dérivée du Fordisme : Le chronométrage de l'instruction des dossiers et des tâches.

Pour la gestion privée : Les hiérarques diplômés et cooptés justifient leurs activités par des stats et des programmes de rattrapages. Arbitrairement, les portefeuilles ont été changés afin de provoquer l'insatisfaction des collègues (qui perdent leurs clients mais pas leurs objectifs) et des clients (qui n'avaient pas encore changé de conseiller cette année)! Là où il y a quelques années il y avait un seul responsable, maintenant ont fleuri 5 personnes et une assistante.

De même, au niveau de la **crème de la compétence** : Le Directoire, là où certains établissements se contentent de 2 ou 3 membres, nous avons la chance de supporter la faible rémunération de 5 membres permanents. Dans le même temps, on annonce vouloir faire des économies budgétaires.

La bienveillance a été de ne surtout pas donner de prime



Macron même à ceux qui ont **subi le stress et le manque d'effectif** pendant le confinement.

Bienveillance financière : **Pas de prime ni d'augmentation** de salaire mais pas de remboursement pour l'entretien des masques. La Direction se moque de la réglementation en vigueur !

Bienveillance quant au confort et au bien-être des salariés : refus de donner des masques chirurgicaux aux collègues lors des fortes chaleurs. Ils sont réservés aux clients. Un comptage individuel est demandé. Attention à ceux qui auraient l'outrecuidance d'en demander un de plus que la moyenne! Quid des allergies, des sensations d'étouffement, des malaises, de l'efficacité d'un masque qui a été mouillé suite aux discussions avec les clients pour tenter de vendre des produits?



